

Projet éolien de la Petite Woèvre

Commune de Rambucourt

Lettre d'information n°2 | Juin 2023



Le mot de la cheffe de projet

Madame, Monsieur,

Le développement du projet éolien se poursuit sur la commune de Rambucourt. À ce stade, des contraintes techniques ralentissent le développement du projet sur le secteur de Broussey-Raulecourt, également dans la zone de projet et dans le périmètre d'études.

Les études de faisabilité ont débuté en milieu d'année dernière sur les deux communes : étude de vent, étude écologique, étude paysagère, etc. Bien qu'il soit trop tôt pour présenter les résultats de ces études, cette lettre d'information vous propose un point d'étape sur leur déroulement : calendrier et premiers inventaires.

En juin dernier, la première lettre d'information vous a été distribuée lors d'un porte-à-porte. L'équipe projet est venue à votre rencontre afin de vous présenter le déroulé du projet, pour répondre à vos questions ainsi que pour mieux comprendre vos attentes en termes de communication et de concertation. Vous êtes nombreux à avoir exprimé un intérêt pour des ateliers thématiques sur les études techniques. Aussi, un premier atelier participatif sur l'étude paysagère sera organisé après l'été, avec le bureau d'études en charge de ce volet.

Nous vous tiendrons informés de la date de cet atelier. RWE garde la volonté d'intégrer les habitants de Broussey-Raulecourt à la concertation, et ceux-ci restent bien entendu les bienvenus à ces réunions !

Je vous souhaite une bonne lecture !



Elsa Kuffler

Cheffe de projets éoliens

RWE Renouvelables France

elsa.kuffler@rwe.com

Le projet éolien change de nom !

Nous avons consulté le Conseil Municipal de Rambucourt afin qu'il choisisse le nom du projet. L'objectif ? Trouver un nom évocateur du territoire et de ses ressources paysagères ou environnementales. Le projet devient donc le :

Projet éolien de la Petite Woèvre

Ce nom fait écho à la région naturelle de la Woèvre, dans laquelle s'implante le projet. Dorénavant, tous les documents administratifs et de concertation reprendront ce nom de projet. Le site Internet devient : petitewoevre.projet-eolien.com



La Woèvre vue depuis la côte-Saint-Germain

L'avancement des études

L'étude de vent s'enrichit

L'étude du potentiel en vent a démarré en juin 2022, avec l'installation d'un mât de mesure sur le territoire de Rambucourt. En début d'année 2023, un nouvel appareil de mesure a été installé : un LiDAR (de l'anglais, "détection et estimation de la distance par la lumière").

Alors que le mât de mesure est équipé d'anémomètres, appareils mesurant la vitesse ou la pression du vent, le LiDAR fonctionne comme un sonar ou un radar. Il mesure la vitesse des particules d'air qui le survolent, en émettant des impulsions de lumière infrarouge (invisible à l'œil nu) vers le ciel.

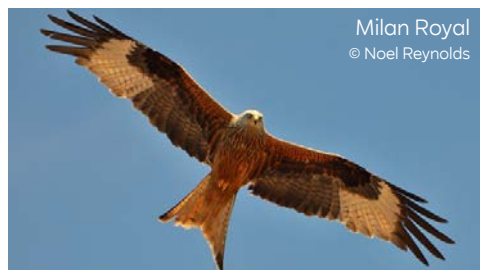


Mât de mesure et LiDAR

Ce boîtier, installé au pied du mât, permet de préciser et de valider les mesures recueillies.

L'étude environnementale suit son cours

L'étude environnementale a été lancée à l'été 2022. Elle est réalisée par le bureau d'études indépendant Envol Environnement, et se compose d'une étude bibliographique et d'observations terrain. Les écologues d'Envol réalisent des sorties pendant 1 an afin de répertorier toutes les espèces de faune et de flore présentes sur et autour de la zone de projet. Une étude sur les zones humides fait également partie du dossier. De plus, des capteurs sont installés sur le mât de mesure de vent pour enregistrer l'activité des chiroptères (chauves-souris). Compte tenu des premiers inventaires, les rapaces et la Grue cendrée nécessiteront une attention particulière dans la mise en place du projet. Au terme de cette année d'observations, le bureau d'études Ora Environnement évaluera les potentiels impacts du projet éolien sur l'environnement.



Milan Royal
© Noel Reynolds



Pipistrelle commune
© Charles J. Sharp



Grues cendrées © Cédric Loudon



Panorama sur l'aire d'étude immédiate
© Envol Environnement

Le lancement de l'étude paysagère

L'étude paysagère analyse l'état initial dans lequel s'inscrit le projet éolien : présence ou non de monuments historiques et de sites emblématiques, relief, géologie, hydrographie, etc. Ce diagnostic paysager est réalisé par l'agence Couasnon, bureau d'études indépendant.

De plus, des photomontages (simulations de l'impact visuel des éoliennes) seront réalisés depuis des points de vue notoires, afin d'estimer la visibilité du parc. Ces photomontages et leur analyse entreront en compte dans le choix de l'implantation finale, et permettront d'élaborer des mesures visant à réduire l'impact (plantations, etc.).

Parce que vous connaissez votre territoire mieux que personne, nous vous proposons de choisir une partie des points de vue depuis lesquels seront réalisés ces photomontages.

Pour cela, un atelier avec l'Agence Couasnon sera organisé après l'été. Nous vous tiendrons informés de la date de cet atelier.



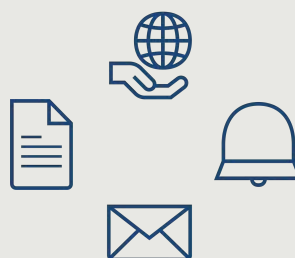
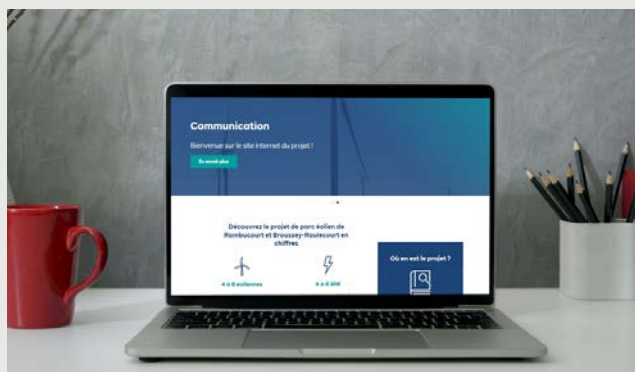
Eglise Saint-Martin de Rambucourt
© Aimelaime

Un site Internet dédié au projet

Le site Internet du projet est actualisé régulièrement.

Retrouvez-y toutes les informations relatives au projet, son déroulé, les avancées et les événements de concertation organisés au fur et à mesure du développement. Vous pouvez aussi contacter l'équipe projet via le formulaire de contact sur le site internet.

Pour y accéder : petitewoevre.projet-eolien.com



Le projet éolien

Foire aux questions

Les questions suivantes nous ont été posées lors du porte-à-porte réalisé en juin 2022 à Rambucourt et Broussey-Raulecourt. Toutes les questions posées lors des événements de concertation, et par le biais du formulaire de contact sur le site internet du projet (voir bas de page), y seront répertoriées à la page "Vos questions, nos réponses".

Quelles sont les contraintes aéronautiques du projet ?

Le projet s'insère entre deux espaces aériens : la zone de contrôle de l'aérodrome de Nancy-Ochey (au sud-est) et la zone de vol tactique d'Étain-Rouvres (au nord-ouest). Ces zones présentent un plafond aérien, c'est-à-dire une hauteur maximale utilisable et atteignable par un aéronef (appareil capable de se déplacer dans les airs). Cette contrainte aéronautique est prise en compte dans les études de faisabilité du projet, mais ne devrait pas l'impacter outre-mesure car il se situe en-dehors de ces zones.

Que se passe-t-il à la fin de vie d'un parc éolien ?

Un parc éolien est en service entre 20 et 25 ans. À la fin de sa vie, le parc éolien peut soit être démantelé soit renouvelé. Le démantèlement consiste en une remise en état intégrale du site tandis que le renouvellement permet de remplacer les machines par des plus récentes.

Dans le cas d'un renouvellement, si les modifications sont significatives, de nouvelles études sont alors réalisées afin de constituer un dossier d'Autorisation Environnementale qui sera à nouveau examiné par les services de l'État.

Que se passe-t-il en cas de problèmes de réception TV et téléphonique ?

La société qui exploite le parc éolien a l'obligation de réparer les soucis potentiels de réception téléphonique et télévisuelle.

Par ailleurs, RWE Renouvelables France travaille avec les opérateurs pour éviter tout type de nuisance en amont de la construction mais aussi une fois le parc éolien mis en service.

Les éoliennes ont-elles un impact sur la biodiversité ?

Les impacts potentiels sur l'environnement sont spécifiques à chaque parc éolien en fonction des milieux naturels et des paysages dans lesquels ils se trouvent.

C'est pourquoi chaque projet éolien nécessite une étude environnementale approfondie, menée par des bureaux d'études indépendants. Le but de cette étude est de recenser l'ensemble des espèces et des milieux naturels sensibles présents sur la zone de projet afin de déterminer les impacts potentiels qu'un parc éolien engendrerait. Pour le projet éolien de la Petite Woëvre, l'étude environnementale est en cours. Les premiers résultats en sont présentés en deuxième page de cette lettre.